

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 31 MARS 2010

-

Le Conseil Municipal s'est réuni le mercredi 31 mars 2010 au lieu habituel de ses séances.

Cette réunion était présidée par M. Jean URBANIAK, Conseiller Général, Maire.

Présents

M.M. BIZET Gérard, D'HERMY Mauricette, LEBON Didier, DELIERS Bernard, DUPUIS Marie-Charlotte, KOSCIANSKI Richard, DURAND Chantal, CATTIAUT Isabelle, MAYELLE Janine, VANDWALLE Gilbert, DELOBEL Marie-Thérèse, DAUCHY Michel, OUDJIAL Samra, ROHAUT Claudie, STAWSKI Patrice, MARVILLE Didier, SIMON Hervé, DI FILIPPO Maryse, CORDONNIER Didier, PETIT Philippe, BOUCHART Doriane, SENECHAL Jeanne, DAPVRIL Eric, PEUGNET Fabienne, DE TAILLEUR Marjorie, LECTEZ Aleksy

Absent excusé

M. LECLAIRE Fabien

Secrétaire de séance : M. LECTEZ Aleksy

*

Après l'appel nominal des membres du Conseil Municipal par le Directeur Général des Services de la Mairie, le quorum étant atteint, les questions inscrites à l'ordre du jour furent abordées.

En ouverture de séance, M. le Maire sollicite l'autorisation du Conseil Municipal pour ajouter trois questions, l'une relative à la demande d'ouverture exceptionnelle le 2 mai 2010 du magasin de cordonnerie « Service Minute » la seconde, une motion relative au système de santé des retraités mineurs et enfin l'examen en seconde lecture de la demande de subvention OXYGENE 62/opération « Poumon vert ». Avis favorable du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal,

. **à l'unanimité**, accepte le principe du déclassement du chemin rural communal, lieudit « derrière le village », secteur rue Voltaire, en vue d'une cession au promoteur du projet de résidence « le Clos ARTHUR » et sollicite l'ouverture de l'enquête publique préalable à ce déclassement,

. **à l'unanimité**, autorise M. le Maire à signer la convention entre la Communauté d'agglomération d'HENIN-CARVIN, Mme Maryline DELIERS, promoteur du lotissement « le Clos Arthur » et la Ville de NOYELLES-GODAULT, relative à l'intégration au patrimoine communautaire des installations et réseaux en eau et assainissement de cette future résidence,

. **à l'unanimité**, autorise l'acquisition de la parcelle AE 485 de 429 m² sise Chemin des croix/rue de l'égalité, appartenant aux conjoints PETIT pour le prix de 1 € le m² selon l'estimation des Domaines afin de permettre la réhabilitation/aménagement des entrées de ville,

. **à l'unanimité**, autorise la prise en charge des travaux d'extension du réseau électrique (3 558,99 € H.T.) nécessaire à la desserte du projet résidence Mousseron et autorise M. le Maire à signer une convention avec la société PAS-de-CALAIS HABITAT relative au remboursement du coût de ces travaux,

. **à l'unanimité**, sollicite une subvention d'état pour l'installation des nouvelles technologies du logiciel SHAREPOINT 2007 relatif au suivi des travaux de la Commission Permanente et de la gestion « enregistrement du courrier » à hauteur de 50 % du prix de cette mise à jour estimé à 5 980 € TTC,

. **à l'unanimité**, autorise M. le Maire à recruter des agents non titulaires pour des besoins occasionnels ou besoins saisonniers au sein des services municipaux (surcharge de travail ou remplacement d'agents indisponibles et période estivale),

. **à l'unanimité**, modifie le temps de travail d'un agent d'entretien titulaire à compter du 1^{er} avril 2010,

. **à l'unanimité**, modifie le tableau des effectifs du personnel communal à compter du 1^{er} avril 2010 en ce qui concerne le grade adjoint d'animation de 2^{ème} classe :

. **à l'unanimité**, accepte l'avenant n° 1 au marché travaux de la société TPA pour l'aménagement du centre ville, d'un montant de travaux supplémentaires de 29 487,49 € HT,

. **à l'unanimité**, autorise et fixe le prix de vente de matériel communal (une remorque et des jardinières) à des collectivités et entreprise,

. **à l'unanimité**, entérine la nouvelle organisation générale pour les Centres d'Animation Jeunesse 2010 et les nouvelles tarifications qui interviendront à compter du 1^{er} juillet 2010 : La participation des familles est fixée à 20 €/an. Une participation complémentaire par activité choisie sera demandée pour les activités diverses, proposées ci-dessous :

Activités	Tarifs	Activités	Tarifs
Piscine	2,00 €	Canoë	4,00 €
Paint ball	5,00 €	Ski	4,00 €
Quad	5,00 €	Vol à moteur	7,00 €
Saut en parachute	16,00 €	Sortie	5,00 €
Bowling	4,00 €	Aqualud	10,00 €
Parc d'attractions	10,00 €	Sortie avec hébergement	31,00 €
Patinoire	4,00 €	Equitation	4,00 €

Char à voile	5,00 €	Ski nautique	4,00 €
Karting	7,00 €	Parapente	7,00 €
Moto cross	16,00 €	Cinéma	4,00 €
Mer	5,00 €	Camping	31,00 €
Sortie exceptionnelle	10,00 €	Soirée	4,00 €

. **à l'unanimité**, approuve le rapport d'utilisation des crédits provenant de la dotation de solidarité urbaine 2009,

. **à l'unanimité**, approuve le projet d'atelier 2010 dans le cadre du programme culture et territoires et sollicite les aides financières correspondantes,

. **à l'unanimité**, autorise le renouvellement de l'adhésion à l'association DROIT DE CITE, pour l'année 2010 dans le cadre du programme culturel de la ville,

. **à l'unanimité**, autorise la garantie communale à hauteur de 50 % à la société S.I.A. HABITAT pour un emprunt de 760 000 € destiné à la construction de 8 logements P.L.A.I. (6 collectifs et 2 individuels) rue Jean Valjean à NOYELLES-GODAULT,

. **à l'unanimité**, autorise la garantie communale à hauteur de 50 % à la société S.I.A. HABITAT pour un emprunt de 1 685 000 € destiné à la construction de 16 logements P.L.U.S. rue Jean Valjean à NOYELLES-GODAULT (14 collectifs et 2 individuels),

. **à l'unanimité**, autorise la continuation et sollicite la participation financière de la Caisse d'Allocations Familiales pour les ateliers qui fonctionnent au centre Louise Michel, à savoir l'atelier récréatif et l'atelier couture,

. **à l'unanimité**, fixe le montant des subventions communales 2010 à l'ensemble des associations,

. **à l'unanimité**, émet un avis favorable à l'ouverture le dimanche 2 mai 2010 du commerce « Service Minute », situé dans la galerie marchande du centre commercial,

. **à l'unanimité**, confirme sa demande de subvention opération « oxygène 62 » pour l'aménagement « Poumon vert » relatif à la plantation d'arbres et s'engage à assurer l'entretien des espaces plantés.

. **à l'unanimité**, vote le budget primitif 2010 de la Commune et approuve les états annexes présentés par M. Bernard DELIERS, Maire-adjoint chargé des finances qui remercie M. DEAS, Directeur Général des Services, M. Olivier LECLAIRE, responsable du service des finances, ainsi que ses collègues de la Commission des Finances pour l'aide apportée à la réalisation du budget.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre 011 : charges à caractère général	2 331 200,00 €
Chapitre 012 : charges du personnel	2 967 321,00 €
Chapitre 65 : autres charges gestion courante	553 230,00 €
Chapitre 66 : Charges financières	188 000,00 €
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles	33 000,00 €
Chapitre 023 : Virement à la section investissement	113 828,00 €
Chapitre 042 : Opér. d'ordre transferts entre sections	150 000,00 €

TOTAL DES DEPENSES **6 336 579,00 €**

RECETTES

Chapitre 70 : Produit des services	151 100,00 €
Chapitre 73 : Impôts et taxes	4 632 579,00 €
Chapitre 74 : Dotations et participations	1 138 900,00 €
Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante	123 000,00 €
Chapitre 77 : Produits exceptionnels	10 000,00 €
Chapitre 013: Atténuation de charges	281 000,00 €

TOTAL DES RECETTES **6 336 579,00 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles	65 000,00 €
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles	414 728,00 €
Chapitre 23 : Immobilisations en cours	220 000,00 €
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées	226 100,00 €
Chapitre 27 : Autres immobilisations financières	6 100,00 €
Chapitre 041 : Opérations patrimoniales	305 000,00 €

TOTAL DES DEPENSES **1 236 928,00 €**

RECETTES

Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves	212 000,00 €
Chapitre 13 : Subvention d'investissement	15 000,00 €
Chapitre 27 : Autres immobilisations financières	6 100,00 €
Chapitre 024 : Produits de cessions d'immobilisations	435 000,00 €
Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement	113 828,00 €
Chapitre 040 : Opér. d'ordre transferts entre sections	150 000,00 €
Chapitre 041 : Opérations patrimoniales	305 000,00 €

TOTAL DES RECETTES **1 236 928,00 €**

. **à l'unanimité**, entérine le tableau des effectifs du personnel communal,

. **à l'unanimité**, fixe les taux d'imposition des trois taxes directes locales comme suit :

. taxe d'habitation.....	8,84 %
. taxe foncière sur propriétés bâties.....	20,08 %
. taxe foncière sur propriétés non bâties.....	65,47 %

. **à l'unanimité**, adopte une motion pour la défense du système de santé des retraités mineurs, affirme son attachement à la reconnaissance du statut du mineur, exprime ses inquiétudes quant à l'avenir de la Sécurité Sociale Minière, demande au Gouvernement de prendre les mesures qui s'imposent pour maintenir un service de santé performant pour le bien-être des ayants-droit et d'abroger les dispositions du décret du 31 décembre 2009.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée.